

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DK CORPORATION GROUP »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
MAROC ANTENNE EN FACE DE LA PHARMACIE GLORIA.,
Lot 1899, Ilot 114

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Fév. 2023, et enregistrés au CEPICI le 01 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DK CORPORATION GROUP »

Objet : Entretien de locaux et espaces verts, Gestion des ordures ménagères, Achat, vente et location de biens immobiliers, Construction et Réhabilitation d'immeubles, Lotissement, Foncier.

Toutes activités de Bâtiments (Peinture, électricité, décoration, plomberie, carrelage, etc. Impression et confection de T-Shirt et maillots, etc. Transport publics et privé de marchandises et de personnes, Achat, vente et location de véhicules, Fourniture de matériels de bureaux et informatiques, Prestations diverses, Commerce Général, Import / Export. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
MAROC ANTENNE EN FACE DE LA PHARMACIE GLORIA.,
Lot 1899, Ilot 114

Dirigeant(s) M AMARI YANNICK STEPHANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01547 du 06/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19015/GTCA/RC/2023 du 06/03/2023

